



Syrah N



Nom de la variété en France

Syrah

Origine

Ce cépage est vraisemblablement originaire des Côtes du Rhône septentrionales ou du Dauphiné. D'après les analyses génétiques publiées, il résulterait d'un croisement entre la Mondeuse blanche et le Dureza.

Synonymie

En France, cette variété peut officiellement être nommée "Shiraz" ou "Serine" pour ce qui concerne le matériel végétal de multiplication. La Syrah peut officiellement être désigné par le nom "Shiraz" en Allemagne, à Chypre, en Italie et à Malte.

Données réglementaires

En France, la Syrah est officiellement inscrite au "Catalogue des variétés de vigne" sur la liste A et classée. Cette variété est également inscrite aux catalogues d'autres pays membres de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Grèce, Hongrie, Italie, Malte, Portugal et Slovaquie.

Utilisation

Variété de raisin de cuve.

Evolution des surfaces cultivées en France

	1958	1968	1979	1988	1998	2008	2018
ha	1602	2658	12282	27041	44823	67834	65772

Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une forte densité des poils couchés,
- aux jeunes feuilles de couleur verte,
- aux rameaux herbacés à surface côtelée avec des entre-nœuds longs et de couleur verte,
- aux feuilles adultes à cinq lobes avec des sinus latéraux ouverts, un sinus pétiolaire ouvert et à fond parfois limité par la nervure près du point pétiolaire, des dents courtes à moyennes à côtés convexes, une pigmentation anthocyanique des nervures nulle, un limbe parfois gaufré et, à la face inférieure, une densité faible à moyenne des poils couchés,

- aux baies qui sont de forme elliptique.

Profil Génétique

Microsatellite	VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allèle 1	131	223	239	186	188	246	240	216	239
Allèle 2	131	229	239	188	194	252	240	227	271

Phénologie

Epoque de débourrement : 7 jours après le Chasselas.

Epoque de maturité : 2ème époque, 2 semaines et demie après le Chasselas.

Aptitudes culturales et agronomiques

Ce cépage qui émet des rameaux longs et fragiles vis-à-vis du vent au printemps doit être soigneusement palissé. Une taille courte lui suffit dans la majorité des cas, particulièrement en zone méridionale. La Syrah est un cépage très sensible à la chlorose, mal adapté aux sols à teneurs élevées en calcaire actif. Il faut alors absolument éviter l'assemblage avec le 110 R. Ce cépage mûrit rapidement, ce qui se traduit par une période véraison-maturité relativement courte. La période optimale de récolte est assez brève et s'apprécie en considérant, non seulement les teneurs en sucres et l'acidité, mais aussi le poids des baies, la tenue des grappes et des baies et la dégustation des baies.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

La Syrah est peu sensible au mildiou mais est assez sensible aux acariens et à la pourriture grise, surtout en fin de maturation. Ce cépage présente un dépérissement spécifique caractérisé par des rougissements foliaires associés à des crevasses au point de greffe qui peuvent entraîner, à terme, la mort des ceps. Les causes demeurent inconnues et aucun agent pathogène n'a été identifié à ce jour, mais des différences de comportement importantes ont été notées entre clones.

Potentialités technologiques

Les grappes sont petites à moyennes et les baies sont petites. La Syrah permet d'obtenir des vins rouges de bon degré alcoolique, aptes au vieillissement et de très grande qualité. Ces vins sont généralement d'une couleur intense (bleutée), très aromatiques, fins et complexes (épices, violette, olive, cuir-animal, etc), tanniques, charpentés et relativement peu acides (pH parfois assez élevé en particulier sur des sols de schistes). La Syrah permet également d'élaborer des rosés très fruités et intéressants.

Sélection clonale en France

Les neuf clones agréés de Syrah portent les numéros 470, 471, 524, 747, 1140, 1141, 1188, 1345 et 1346. Un conservatoire de plus de 600 clones a été implanté en 1995 dans la Drôme. Un conservatoire complémentaire d'une cinquantaine de clones a été installé en 2002 dans le Rhône.

Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi, France.
- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Montpellier SupAgro, Marseillan, France.
- Dictionnaire encyclopédique des cépages et de leurs synonymes. P. Galet, 2015, Ed. Libre&Solidaire, France.
- Traité général de viticulture, Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1901-1909, Ed. Masson, Paris, France.

Description des clones agréés en France

N° de Clone	Identité et disponibilités		Données Agronomiques		Données Technologiques	
	Origine	Sélection	Fertilité	Niveau de production	Richesse en sucre	Potentiel couleur
	Année d'agrément	Références Agronomiques	Poids des grappes	Vigueur	Acidité totale	Structure tannique
	Surface en multiplication (année)		Taille de baies	Sensibilité à la pourriture grise	Intensité aromatique	Aptitudes œnologiques
470	Tarn-et-Garonne	ENTAV	très inférieure	inférieur	supérieure	supérieur

N° de Clone	Identité et disponibilités		Données Agronomiques		Données Technologiques	
	Origine	Sélection	Fertilité	Niveau de production	Richesse en sucre	Potentiel couleur
	Année d'agrément	Références Agronomiques	Poids des grappes	Vigueur	Acidité totale	Structure tannique
	Surface en multiplication (année)		Taille de baies	Sensibilité à la pourriture grise	Intensité aromatique	Aptitudes œnologiques
1976	Côtes-du-Rhône Languedoc Provence	inférieur	supérieure	moyenne à supérieure	supérieure	
18.83 ha		moyenne	inférieure		vins aromatiques, concentrés, bonne structure tannique	

ENTAV  INRA®

471	Drôme	ENTAV	moyenne à supérieure	moyen à supérieur	moyenne à supérieure	moyen à supérieur
	1976	Côtes-du-Rhône Languedoc Provence	moyen	supérieure	moyenne	moyenne à supérieure
	12.64 ha		moyenne	moyenne		vins ronds avec une bonne structure tannique en bouche

ENTAV  INRA®

524	Drôme	ENTAV	supérieure	supérieur	moyenne	
	1976	Côtes-du-Rhône Languedoc Provence	supérieur		moyenne	
	7.37 ha		moyenne à supérieure	moyenne		vins typiques du cépage

ENTAV  INRA®

747	Tarn-et-Garonne	ENTAV	moyenne à supérieure	supérieur	inférieure à moyenne	inférieur à moyen
	1981	Côtes-du-Rhône Languedoc Sud-Ouest	moyen à supérieur		moyenne	inférieure à moyenne
	16.57 ha		supérieure			vins typiques du cépage

ENTAV  INRA®

1140	Drôme	CA26 - IFV	moyenne à supérieure	inférieur à moyen	supérieure	moyen à supérieur
	2012	Côtes-du-Rhône	inférieur	moyenne	moyenne	supérieure
			inférieure	inférieure à moyenne		vins appréciés pour leur qualité olfactive et leur équilibre en bouche

ENTAV  INRA®

1141	Rhône	CA26 - IFV	inférieure à moyenne	inférieur	supérieure	moyen à supérieur
	2012	Côtes-du-Rhône	inférieur	moyenne	moyenne	supérieure
			inférieure	inférieure à moyenne		vins appréciés pour leur qualité olfactive et leur équilibre en bouche

ENTAV  INRA®

1188	Rhône	CA26 - IFV	supérieure	moyen	supérieure	moyen à supérieur
	2012	Côtes-du-Rhône	inférieur	moyenne	moyenne	supérieure
			inférieure	inférieure à moyenne		vins appréciés pour leur qualité olfactive et leur équilibre en bouche

ENTAV  INRA®

1345	Haute-Saône	GIE Alienor - IFV				
	2020					

ENTAV  INRA®

1346	Haute-Saône	GIE Alienor - IFV				
	2020					

ENTAV  INRA®



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)

